

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Avril 2020

POURSUIVRE NOS EFFORTS....SEREINEMENT

Chers(es) concitoyens(es)

Vous suivez, comme nous, l'évolution de la situation de la Covid-19 et, à ce qu'on nous dit, nous en avons encore pour quelques semaines. Il nous faut donc poursuivre nos efforts individuellement et collectivement.

Notre équipe, à la mairie, poursuit aussi son travail parce que même si la société est sur pause, la besogne doit se faire à peu près comme d'habitude. A titre d'exemple, les vérifications quotidiennes de nos équipements et fonctionnement en matière de qualité de l'eau et du traitement des eaux usées, le traitement administratif des activités usuelles de la mairie, l'entretien de nos infrastructures et immeubles et la gestion administrative, toutes ces activités et bien d'autres doivent être effectuées.

Toutefois, nous devons moduler certaines de ces activités et actions par du télétravail; c'est-à-dire qu'on travaille à partir de la maison avec un horaire variable. Plusieurs travaux se font en solitaire, c'est le cas de notre inspecteur en voirie et travaux publics et de notre journalier. Bref tout est mis en œuvre pour ne pas prendre du retard en marge de nos responsabilités publiques.

Suite au conseil municipal virtuel de lundi dernier, je veux vous communiquer quelques informations importantes :

-toutes les précautions et mesures prises jusqu'à maintenant doivent absolument être maintenues;

-nous contactons les personnes les plus vulnérables âgés de 70 ans et plus aussi souvent que possible afin de s'assurer de leur bien-être et de leurs besoins le cas échéant;

-afin d'aider nos concitoyens qui accuseraient un retard dans le paiement des taxes, le conseil

municipal a décidé d'annuler le taux d'intérêt applicable à ces retards, et ce, pour le temps jugé nécessaire;

-comme déjà annoncé, l'accès au quai pour les voitures sera bloqué jusqu'au moment où les citoyens qui utilisent habituellement la rampe de mise à l'eau, soit arrivé. Nous avons constaté par le passé, que cela débutait autour de la fin d'avril début mai. Nous ne priverons donc pas les pêcheurs de leur passe-temps;

-nous procéderons, autant que possible, à la désinfection des équipements installés sur le quai, pour la protection de tous.

Je vous rappelle toutefois la très grande importance de poursuivre les efforts que vous avez faits jusqu'à maintenant avec rigueur. CE N'EST PAS TERMINÉ.

Je sais, qu'à la faveur du beau temps qui arrive, certains voudront prendre l'air et aller sur le quai. Soyez vigilants quant au nombre de personnes sur place (éviter les attroupements) respecter les distances, plus de 2 mètres minimum, mais, le mieux est de demeurer à la maison...autant que possible.

Finalement, vous entendrez parler du Pôle agroalimentaire de Lotbinière. C'est une organisation installée dans l'ancien immeuble de la quincaillerie à Lotbinière. Cette organisation regroupe plusieurs entrepreneurs qui confectionnent des produits alimentaires locaux. Ce groupe d'entrepreneurs organise en ce moment un système de distribution de leurs produits afin d'en effectuer la livraison. Nous vous reviendrons avec plus de détails à ce sujet, dans les prochains jours.

Poursuivons donc nos efforts, tous ensemble assidûment, rigoureusement, respectueusement et... sereinement.

Joyeuses Pâques.

Benoit Lemay, maire suppléant



Table des matières

Mot du maire suppléant.....	1
Publication municipale	2-3-4
FADOQ.....	4
Autres informations	5-6-7

DATE DE TOMBÉE : 1^{er} mai 2020

PROCHAINE PARUTION : 8 mai 2020

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

Principales décisions prises par le conseil municipal de avril 2020

- accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger et par téléphone.
- abaisser le taux des intérêts à 0% jusqu'à un (1) mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement et d'abolir, pour la même période, tout frais de pénalité et ce, à compter du 31 mars 2020.
- autoriser la directrice générale à offrir le service de livraison offert par le Pôle agroalimentaire aux résidents de Leclercville et de payer les frais de livraison pour la durée de l'état d'urgence sanitaire.
- adopter le Premier projet de règlement 2020-159 modifiant le règlement de zonage 2019-151 intitulé Règlement modifiant le règlement de zonage 2019-151 afin de préciser les normes d'implantation sur les terrains de fortes pentes et de continger le nombre de maisons de tourisme dans certaines zones.
- fixer l'assemblée publique de consultation pour le Premier projet de règlement 2020-159 au plus tôt quinze (15) jours après la levée de l'état d'urgence sanitaire décréter par le gouvernement.
- accepter l'offre des Entreprises Édouard Paquette pour l'exécution des travaux d'entretien des pelouses ainsi que pour le fauchage de certaines zones pour la saison 2020.
- autoriser Entreprises R.M Pépin inc. à exécuter les travaux de fauchage des abords de routes sous la supervision du journalier pour un montant total approximatif maximal de 4 000 \$ plus les taxes (rue St-Jean-Baptiste (entre village et route St-Michel), route des Acadiens, route des Richard, route des Caron, route du Moulin du Portage, route du Milieu, route Seigneuriale).
- nommer les responsables pour les comités suivants lesquels sont assistés de la direction générale et d'autres personnes, au besoin:
 - Comité finance : monsieur Benoît Lemay, maire suppléant
 - Comité MADA : madame Sophie Bédard, conseillère
 - Comité voirie : monsieur Denis Auger, conseiller

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AFIN DE PRÉCISER LES NORMES D'IMPLANTATION SUR LES TERRAINS DE FORTES PENTES ET DE CONTINGENTER LE NOMBRE DE MAISONS DE TOURISME DANS CERTAINES ZONES

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que le conseil municipal a adopté le Premier Projet de Règlement 2020-159 modifiant le règlement de zonage 2019-151 afin de de préciser les normes d'implantation sur les terrains de fortes pentes et de continger le nombre de maisons de tourisme dans certaines zones lors de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020 tenue à huis clos et à distance.

Donné à Leclercville, le 9 avril 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

COMITÉS INTERNES MUNICIPAUX

Afin de favoriser une bonne gestion des deniers publics, le conseil municipal a décidé de mettre en place des comités internes de travail dont les responsables sont les membres du conseil.

COMITÉ FINANCES PUBLIQUES

Mandat :

Effectuer un suivi des finances publiques à court, moyen et long termes et plus spécifiquement :

1. Analyser la situation des finances pour l'année en cours afin de faciliter l'élaboration du budget et une pertinente prévision annuelle;
2. Analyser la situation financière afin de s'assurer que la municipalité soit en mesure de prévoir et assumer les défis financiers en particulier au chapitre des emprunts et suggérer les actions jugées pertinentes au conseil municipal;
3. Analyser la situation financière sur une période de dix ans afin de prévoir les disponibilités financières et proposer les actions stratégiques pertinentes de nature à générer des économies importantes à la municipalité.

Membres du comité : Benoît Lemay, maire suppléant et responsable du comité, Lucie Beaudoin et Francine Blais.

Échéancier :

Élément 1 : 15 mai

Élément 2 : 15 juin

Élément 3 : 15 septembre

COMITÉ VOIRIE MUNICIPALE

Mandat :

En collaboration avec la direction générale et le responsable de la voirie locale, planifier la réfection du rang Castor et déposer une proposition au conseil municipal en priorisant des secteurs urgents dans le but de minimiser l'utilisation de la taxe d'accise. Proposer au conseil municipal un plan triennal de voirie locale.

Membres du comité : Denis Auger, conseiller responsable, Edouard Paquette, responsable de la voirie et autre membre, au besoin, désigné par le conseiller responsable.

Échéancier :

Réfection du rang Castor : 15 mai

Plan triennal : 15 septembre

COMITÉ MADA - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Mandat :

En collaboration avec la direction générale, faire un suivi de la politique actuelle MADA de la municipalité et procéder aux mises à jour pertinentes pour 2020, en marge des projets en cours et des développements projetés. Tirer profit des subventions de la MRC et des fonctionnaires de la MRC responsables du dossier.

Membres : Sophie Bédard, conseillère responsable, Lucie Beaudoin ou Sylvie Lemay, autres membres désignés par la conseillère responsable

Échéancier :

30 mai

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que le bureau municipal sera fermé lundi le 13 avril 2020.

Malgré cette période difficile, toute l'équipe de la municipalité vous souhaite Joyeuses Pâques.

Restons positifs, ça va bien aller!

Grâce à vous,



ça va bien aller!

Bonjour à tous,

En raison de la lutte au virus Covid-19 et pour suivre les directives gouvernementales en ce sens, la programmation de nos activités est révisée comme suit :

-Toutes nos activités régulières : Danses, cartes, bingos, Baseball-poches sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

-Les cours de Tai-Chi sont suspendus jusqu'en septembre 2020.

-L'Assemblée Générale Annuelle (AGA), cédulée pour le 5 mai est remise à plus tard, selon les consignes du Gouvernement du Québec. Nous vous en aviserons en temps et lieux.

L'Activité «Défi chaque minute compte » qui était cédulée pour le mois d'avril est remise jusqu'à nouvel ordre par le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL).

Notre fête traditionnelle des «Quatre fois vingt » que nous appellerons dorénavant «Fête des Aïnés(es)». Cette fête annoncée pour le 29 mai est remise à plus tard selon l'évolution de la crise du virus et les directives de nos gouvernements. Nous vous tiendrons informés.

D'ici là, nous vous souhaitons bon courage pour traverser cette période difficile pour l'ensemble de l'humanité et disons-nous que «Ca va bien aller».

Le plus important est de bien se protéger en suivant toutes les consignes de nos gouvernements et des autorités sanitaires qui se dévouent pour nous protéger!

Le Conseil d'administration du Club FADOQ messenger de l'Amitié de Leclercville

ABRIS D'HIVER

Règlement #53-2007, article 7.3.1 Les abris d'hiver

Un abri d'hiver **pour automobiles** et un abri d'hiver **pour les accès piétonniers au bâtiment principal** sont permis dans toutes les zones **du 15 octobre d'une année au 15 avril** de l'année suivante. Nous vous demandons donc d'enlever tous garages de toile; ils ne peuvent servir à entreposer du matériel sur vos terrains.



PROTÉGEONS NOTRE RÉSEAU D'ÉGOUTS

Nous aimerions sensibiliser la population afin de ne pas jeter de déchets non décomposables dans votre cuvette de salle de bain. Par exemple: lingettes, mégots de cigarettes, enveloppe de tampon etc. Le but est d'éviter des problèmes avec notre réseau d'égouts. Merci de votre collaboration!

**Cliniques de prises de sang
et de prélèvements**

**SANS RENDEZ-VOUS
FERMÉES**

Si demande urgente ou requise
par votre médecin, contactez
votre CLSC ou votre hôpital
pour prendre un rendez-vous.



Merci de votre compréhension
et de votre collaboration!



L'Oasis
DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF
EN SANTÉ MENTALE

FERMETURE des locaux de L'Oasis

Annulation de toutes les activités jusqu'au 4 mai 2020

CIToyENS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

Vous aimeriez parler avec une intervenante de l'Oasis pour vous aider dans le maintien de votre santé mentale pendant la crise de la Covid-19 ?

Nous demeurons disponibles pour du soutien, de l'aide, de l'information et de la référence

Lundi au vendredi entre 9h et 16h

Par téléphone au 418-728-2085 poste 5

Courriel oasisdelotbiniere@globetrotter.net



TOUS ENSEMBLE
FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19)



ON SE PROTÈGE
ET ON PROTÈGE LES AUTRES.

Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus



AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE



ACCESSIBILITÉ 24 HEURES
SUR 24, 7 JOURS SUR 7

1 800 CAISSES

desjardins.com

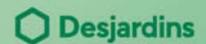
m.desjardins.com

Dépôt de chèque
par appareil mobile

Guichets automatiques et achats
avec retraits chez les marchands

Pour connaître les centres de services
toujours accessibles : desjardins.com/covid-19
et sur notre application mobile

Nous sommes là pour vous et nous
continuerons de l'être.



CORONAVIRUS (COVID-19)

4 avril

RAPPELS ET NOUVELLES
DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT

État d'urgence sanitaire sur tout le territoire du Québec

NOUVEAUX POINTS DE CONTRÔLE POLICIER SUR 2 TERRITOIRES :

- Région de Charlevoix
- Ville de Rouyn-Noranda



AUCUN
RASSEMBLEMENT



FERMETURE
OBLIGATOIRE
des commerces
non essentiels



DÉPLACEMENTS
non essentiels
INTERDITS

- entre les régions
- entre les villes
- entre les quartiers



SOUS PEINE
D'AMENDE

TOUS LES DIMANCHES D'AVRIL :

Fermeture de tous les commerces, à l'exception
des pharmacies, dépanneurs et stations-service
Les restaurants et épiceries demeurent ouverts
pour les commandes en ligne et par téléphone,
la cueillette et la livraison



418/450/514/819 ou 1 877 644-4545
Quebec.ca/coronavirus



Express vers Sainte-Foy

**MIDI
SUSPENDU**

DÈS LUNDI 23 MARS
POUR UN TEMPS INDÉTERMINÉ

Vu la pandémie et le manque de passagers
dans l'Express vers Sainte-Foy, le service du
MIDI est suspendu pour un temps indéterminé.

EN SEMAINE DE

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy
DÉPARTS : Laurier-Station à **6h15, 6h45 et 8h**
RETOURS : Sainte-Foy à **16h10, 17h00 et 18h10**

Le trajet reste toujours le même.

Express Lotbinière

POINTS DE VENTE :

PROXIM Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier, Laurier-Station

JEAN COUTU
144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Goûtez Lotbinière lance le concours « Achetez local et gagnez votre achat! »

Sainte-Croix, le 6 avril 2020 – C'est avec bonheur que Goûtez Lotbinière lance le concours « Achetez local et gagnez votre achat! ». Au cours des cinq prochaines semaines, cela pourrait être payant d'encourager les producteurs agroalimentaires de Lotbinière.

« Nous cherchions une idée qui allait à la fois favoriser l'achat local et gâter nos citoyens, qui vivent une période difficile en ce moment. Ce concours nous semblait tout à fait opportun », ont lancé les représentantes de la table Goûtez Lotbinière. Du 6 avril au 11 mai, un tirage par semaine aura lieu afin de rembourser au gagnant l'achat de ses produits locaux (sur présentation d'une preuve d'achat et jusqu'à concurrence de 100 \$). « Bien sûr, les producteurs sont aux faits des recommandations gouvernementales et toutes les précautions nécessaires sont prises afin de les respecter », ont-elles ajouté.

Pour connaître tous les règlements du concours et y participer, vous êtes invités à consulter le [site Internet de Goûtez Lotbinière](#).



- 30 -

Source :
Karine Thomassin
Conseillère aux communications
418 926-3407, poste 242
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Pour information:
Vicky-Anne Lemoyne
Développement agroalimentaire
418 926-3407, poste 243
etudiant@mrclotbiniere.org



BÉNÉVOLAT

Vous voulez aider ?

Vous êtes un citoyen qui désire s'impliquer pour aider sa communauté.

Exemples :

- Transport médical
- Distribution de commande
- Aile-Alimentaire
- Appels téléphoniques aux aînées



Sarah Hamel (recrute et dirige les bénévoles vers les bonnes ressources)



shamel@carrefouremploilotbiniere.com



418-888-8855 poste 234



Lundi au jeudi 8h30 à 16h30

CARREFOUR
EMPLOI · LOTBINIÈRE

Vous avez besoin d'aide ?

Vous êtes un organisme communautaire, une entreprise, une municipalité ou un citoyen ayant des besoins à combler.



Nathacha Bédard (recueil vos besoins à combler)



cdclotbiniere1@hotmail.com



418-415-0646



Lundi au vendredi 8h30 à 16h30



CDC LOTBINIÈRE
Corporation de Développement
Communautaire de Lotbinière





Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca



Membres du conseil

Marcel Richard Maire
Benoit Lemay Maire suppléant
Francis Laliberté Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beudet (819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beudet (819) 292-1129

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00